

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 22/08/2025 sur www.xmarches.fr sous la référence 2025-41CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex

marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2025-41CA RENOUVELLEMENT D'ARMOIRES ELECTRIQUES POUR DES SITES D'EAU POTABLE - Lot 1

:

Objet de la délégation : La présente consultation concerne :

2025-41CA RENOUVELLEMENT D'ARMOIRES ELECTRIQUES POUR DES SITES D'EAU POTABLE

Le délai d'exécution est de 4 mois. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 31200000-8 - Appareils de distribution et de commande électriques.

Lieu d'exécution : 51 51 - Marne

Critères d'attribution :

Prix des prestations 40 %

Valeur technique 50 %

Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 8

Date d'attribution : 27/11/2025

Montant final HT : 59 970,45 €

Opérateur économique attributaire :

GTIE CHATEAU THIERRY

5 RUE DE LA PLAINE - 02400 CHATEAU THIERRY

France

Mail : entreprise@gtie.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526

51331 EPERNAY Cedex